

| | | | |
|---------------------------------------|---|--|---|
| Tél 01.60.71.62.73 | X Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire | X 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire | Date Le 09 / 11 / 2023 De 18H05 à 19h13 |
| Courriel Ce.0771831X@ac-creteil.fr | | | |

Présents :

| | | |
|------------------------------|---|---------------------------------|
| Enseignant(e)s de l'école | ● M. FERRY (Directeur) ● Mme JOUET ● | ● Mme DELORIS ● Mme MAGREULT |
| Membres du RASED | ● | ● |
| IEN ou son représentant | ● Mme CARIOU, IEN | ● Mme Salvatori, CPC EPS |
| DDEN | ● | ● |
| Parents élus | ● M. BLUM, Titulaire ● Mme SIMON, Titulaire | ● Mme HERAULT, Titulaire |
| Le maire ou son représentant | ● M. GILLES, Adjoint délégué aux Affaires scolaires, à l'accessibilité et au handicap | |
| Conseiller municipal | ● | ● |
| Autres membres invités | ● | |
| Absent(es) | Absent(es) excusé(es) ● Mme Marbaix ● | ● |

| | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Président(e) de séance : M. FERRY | Secrétaire de séance : Mme JOUET |
|--------------------------------------|-------------------------------------|

**ORDRE DU JOUR
du 1^{er} conseil d'école**

1. Résultats Élections des représentants de parents d'élèves et présentation des nouveaux membres du Conseil d'école
2. Compositions et attributions du Conseil d'école
3. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école
4. Rentrée 2023 - Structure pédagogique
5. Bilan financier Coopérative Scolaire O.C.C.E.
6. P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sécurité), exercices incendie
7. Présentation des objectifs opérationnels du nouveau projet d'école
8. Vie de l'école
9. Dates et horaires des prochains conseils d'école

Remerciements

- Aux parents qui se sont présentés cette année. Bienvenue aux nouveaux élus !
- A Mmes FEVRIER, SIMON et PEREIRA ainsi qu'à M. MONTIS pour leur aide à la préparation du matériel de vote et au dépouillement.
- A la municipalité pour le renouvellement d'autorisation d'accès au Parc pendant les créneaux de récréation.

1. Résultats Élections des représentants de parents d'élèves et présentation des nouveaux membres du Conseil d'école.

- Résultats des élections du 13/10/2023

Cf. feuille procès verbal des Élections.

140 inscrits et 107 votants donc taux de participation cette année : 76,4%.

Liste élue avec 104 voix : M. BLUM Kévin, Mmes SIMON Ingrid et HERAULT Jennifer comme titulaires, M. MONTIS Denis, Mmes FEVRIER Vanessa et PEREIRA Deborah, suppléants.

(3 bulletins blancs ou nuls)

Un tour de table est proposé.

2. Compositions et attributions du Conseil d'école

Rôle du Conseil d'école et présentation des divers membres du CE

Les membres du conseil d'école se réunissent 3 fois dans l'année. L'ordre du jour est préalablement posé, fixe et communiqué à tous. Les éventuelles questions des parents doivent être transmises au préalable au directeur par mail et à minima 1 semaine avant la date de réunion.

Qui siège ? L'équipe enseignante, les représentants de la mairie, les représentants de parents d'élèves élus, le DDEN (s'il y en a un), l'IEN et toute autre personne en lien avec l'ordre du jour sur invitation.

Il n'émet que des avis consultatifs et vote le règlement intérieur.

Objectifs : Rendre compte de la vie pédagogique de l'école

Expliquer et commenter le projet d'école en cours ou à venir, les activités mises en place...

Rendre les comptes de la coopérative

Dans un but unique de TRANSPARENCE et PARTENARIAT.

3. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école.

Le règlement et la Charte de la Laïcité ont été distribués dans les cahiers des nouveaux élèves en début d'année.

Les décrets n°2023-777 du 14 août 2023 et n°2023-782 du 16 août 2023, la circulaire MENE2310475C du 13 juin 2023 ainsi que la LOI n° 2022-299 du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire sont venus modifier les dispositions du Règlement type départemental.

A la demande de la DSDEN, dans la section *Récompenses – Réprimandes - Sanctions / Mesures spécifiques* (encart modifiable) nous rajouterons : " *les dispositions du décret n°2023-782 du 16 août 2023 relatif au respect des principes de la République et à la protection des élèves dans les établissements scolaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale pourront être mises en œuvre lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école*".

Mme CARIOU explique que ce décret permet d'ouvrir un peu plus la vigilance, mais que des conflits entre enfants ne veulent pas obligatoirement dire harcèlement notamment au cycle 1.

Le règlement a été voté à l'unanimité.

4. Rentrée 2023 - Structure pédagogique :

Suite à la suppression d'un poste lors de la carte scolaire de mai 2023, nous avons effectué la rentrée avec 77 élèves sur 3 classes : 28 PS/GS (22 PS et 6 GS), 24 MSGS (14 MS et 10 GS) et 25 MS/GS (10 MS et 15 GS).

Une opération de comptage a eu lieu le jour de la rentrée, les effectifs constatés n'ont pas donné suite à une ouverture de classe.

L'école accueille une nouvelle enseignante, Mme MARBAIX, qui complète M. FERRY.

Mme DELORIS, malgré la suppression de son poste, reste sur l'école en complétant Mmes JOUET et MAGREULT.

Lors du conseil d'école du 13 juin 2023, M. GILLES nous avait informés du fait que, malgré la fermeture de classe, la municipalité ne retirait pas de poste d'ATSEM et qu'il y aurait donc 3 ATSEMS pour l'année scolaire 2023/2024.

Suite à une modification de l'emploi du temps de Mme ANSELME à la rentrée de septembre (reprise de son service à 15h30 au lieu de 14h30), M. FERRY a été reçu le 11 septembre 2023 par M. Le Maire, en présence de M. GILLES, adjoint au maire, Mme NAURA, Secrétaire Générale et Mme DUBLED afin d'échanger autour de la nouvelle dotation horaire de Mme ANSELME à l'école maternelle.

Suite à cela, le 29 septembre 2023, l'équipe enseignante apprendait qu'à partir du 2 octobre, Mme ANSELME reprendrait son ancien horaire de service (retour à 14h30) sauf les mardis, ou elle se rend en réunion avec l'équipe périscolaire et ne revient donc qu'à 15h30.

PS/GS: M. FERRY Fabrice (Directeur, déchargé de classe les lundis par Mme MARBAIX Anne-Carole), 22 PS et 6 GS, soit 28 élèves.

Un élève de PS a, depuis, déménagé, faisant passer l'effectif à 21 PS et 6 GS, soit 27 élèves.

Travaille avec Mme MILCENT Roselyne (ATSEM) à plein temps.

MS/GS : Mme MAGREULT Béatrice (déchargée de classe les mardis et un lundi sur 3 par Mme DELORIS Cécile), 14 MS et 10 GS, soit 24 élèves.

Travaille avec Mme ANSELME Cindy (ATSEM) sur les matinées complètes et sur les après-midi à partir de 14h30, sauf le mardi, à partir de 15h30.

MS /GS : Mme JOUET Séverine, (complétée les jeudis et vendredis Mme DELORIS Cécile), 10 MS et 15 GS, soit 25 élèves.

Un élève de GS a, depuis, déménagé, faisant passer l'effectif à 10 MS et 14 GS, soit 24 élèves.

Travaille avec Mme COURTIER Véronique (ATSEM) à plein temps.

Soit un total de 75 élèves.

1 BD (Brigade Départementale) rattachée à notre école : Mme CATHERINE Audrey.

Pas d'AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap) cette année.

5. Bilan financier Coopérative Scolaire O.C.C.E. (trésorière : Mme JOUET)

Le dernier relevé du 31 aout 2023 présentait un solde de la coopérative scolaire positif et s'élevant à 1426,51 euros. Depuis, ont été dépensé 400 euros pour l'intervention de Mme GIANNINI, plasticienne, 204,93 euros pour l'adhésion à l'OCCE ainsi que les assurances OCCE, 8,80 euros pour les frais de cotisation bancaire et 97,58 euros pour des achats de livres, pour une dépense complète de 711,31 euros.

Le solde du compte de la coopérative scolaire s'élève donc à 1115,20 euros à ce jour (715,20 euros lorsque le chèque de 400 euros sera débité).

6. P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sécurité), exercices incendie

Nous avons 3 exercices obligatoires à faire sur l'année à des dates spécifiées. (2 incendies, 1 attentat-intrusion) Chaque situation bénéficie d'un signal distinct (une installation alarme incendie classique, une installation PPMS).

- Exercice d'évacuation Incendie n°1 le 26/09/23 à 9h00

Exercice effectué en la présence de M. RUBIO (ACMO). Enseignants, ATSEM et élèves ont été prévenus à l'avance. Toutes les personnes présentes à l'école ont été évacuées vers le point de rassemblement (dans le parc) et comptées en 3 minutes et 03 secondes.

- PPMS (Plan Particulier de mise en Sécurité).

Le PPMS et le PPMSA (PPMS Attentat) ont été mis à jour et transmis M. RUBIO, ACMO, le 18 septembre 2023 pour relecture, puis à la circonscription le 29 septembre 2023.

Un guide contenant un scénario imposé sera envoyé par la Directrice Académique prochainement.

Un courrier sera envoyé aux parents pour les informer de la date de l'exercice.

A prévoir : un autre exercice évacuation incendie et un exercice PPMS Risques Majeurs.

Mme Herault précise que l'APEEV a relancé la mairie en envoyant des dossiers de demande de subvention pour l'installation d'un dispositif PPMS.

M. GILLES a plusieurs devis, mais la mairie préfère attendre l'officialisation de la mesure en 2026 qui rendra ce dispositif obligatoire, afin de prévoir cette dépense dans son budget.

7. Rappel des objectifs opérationnels du projet d'école.

M. FERRY re-présente les orientations et les objectifs opérationnels du nouveau projet d'école mis à jour puis validé en juillet 2022 par l'Inspection.

Orientation 1 : Mobiliser le langage

| Objectifs opérationnels | Intitulé de l'action |
|---|--|
| Développer la conscience phonologique en jouant avec les syllabes | Créer des comptines et chansons et les mettre en rythme/musique dans le cadre de la chorale et/ou de rencontres inter-circo. |
| Améliorer la reconnaissance des lettres en enrichissant le lexique | Créer des Abécédaires remplis en fonction des projets rencontrés tout au long de l'année (à décliner en imagier, Dico des mots...) |
| Réinvestir les démarches et outils pour produire des écrits (texte à trous, dictée à l'adulte...) | Créer de courts écrits annuels (texte à trous, écriture autonome, dictée à l'adulte). |

Orientation 2 : Mathématiques

| Objectifs opérationnels | Intitulé de l'action |
|---|---|
| Consolider ses acquis autour du nombre par des actions de tutorat | Instaurer un tutorat interclasses autour de jeux de société réinvestissant les nombres (jeu de dé, de nombres, de pistes, de cartes...). |
| | Les GS et les MS guident un groupe de la classe inférieur. Fabriquer au moins un jeu de société classique par an selon les thématiques abordées. |
| Améliorer les compétences en résolution de problèmes | Passer de la manipulation à l'abstraction sur des problèmes de quantités (dénombrement, ajout, distribution...) |

Orientation 3 : Agir, s'exprimer et comprendre à travers l'activité physique

| Objectifs opérationnels | Intitulé de l'action |
|---|---|
| Etablir une cohérence et de la progressivité sur le cycle d'activités physiques | Elaborer une programmation d'école du domaine « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » autour des objectifs intermédiaires visés. |
| Renforcer la liaison C1/C2 à travers l'activité sportive | Organiser des Olympiades au sein de l'école |

8. Vie de l'école

Suite à l'événement tragique d'Arras, le Gouvernement a décidé de rehausser la posture Vigipirate au niveau le plus élevé « Urgence attentat » sur tout le territoire.

L'infographie « Vigipirate Urgence Attentat » a été affichée aux entrées de l'école et les familles ont été destinataires d'un lien contenant les nouvelles consignes de sécurité.

La porte blanche de la ruelle Goby est désormais fermée pendant le temps scolaire pour sécuriser le parc jouxtant l'école et une partie de Parking a été condamnée.

Comme l'an passé, les APC sont proposées les lundis, mardis et jeudis de 11h25 à 11h55.

La Chorale a repris cette année, avec les élèves de moyenne et Grande Sections pour l'instant le vendredi après-midi. L'objectif est que toutes les classes y participent d'ici la fin de l'année.

Mme BURETTE, Bibliothécaire, intervient auprès des élèves de MS et GS, dans les 3 classes concernées. A chacun de ses passages, elle propose une lecture à un groupe d'enfants ainsi que la possibilité d'emprunter un livre pour une durée de 2 semaines. L'objectif de fin d'année serait d'organiser une sortie à la bibliothèque.

Le photographe scolaire est passé le 9 octobre 2023. Les pochettes devraient être distribuées d'ici peu.

Le 20 octobre, un spectacle dans le cadre du festival des Briardises « Céleste et la lune » a été proposé à toutes les classes de l'école. La mairie nous a prêté la salle Guy Cresson et la coopérative scolaire a pris en charge le coût du spectacle.

Un projet annuel autour des 4 éléments est présenté. Le thème de l'eau sera travaillé en période 1 et 2, l'air en période 3, le feu en période 4 et la terre en période 5.

En première période, les 3 classes ont participé à La Grande Lessive. Mme GIANNINI, plasticienne, est intervenue dans les classes afin de réaliser des créations autour du thème proposé « Avec ou sans eau ». Son intervention a été financée par la coopérative scolaire.

Une participation à la 2ème grande lessive annuelle est envisagée.

L'école a renouvelé sa participation au Prix littéraire « Les Incorruptibles ». Les classes de CP et CP/CE1 y participent également. Des temps d'échange oral et/ou écrit autour des lectures entre les élèves de GS et de CP seront de nouveaux organisés.

L'école devrait de nouveau participer au festival « l'Enfant et le 7ème art » (à confirmer selon la programmation). L'organisation du Festival nous a informés du fait que l'agglomération du Pays de Fontainebleau a reconduit son aide financière. Un des deux bus nécessaire au déplacement des enfants et accompagnateurs sera financé par l'agglomération, que nous remercions.

L'école a de nouveau été retenue pour participer au dispositif « classes bleues » du 20 au 31/05 de 14h45 à 15h15. Cette année, les enfants pourront bénéficier de 8 séances l'après midi, sur la dernière quinzaine de mai. Si les effectifs n'augmentent pas d'ici là, il est prévu que les élèves de Grandes Sections et de Moyennes Sections y participent.

9. Informations diverses de l'association de parents d'élèves

- L'APEEV a organisé Halloween le samedi 29 octobre 2022 dans le parc d'Erceville.
- Une vente de chocolats aura lieu jusqu'au 25 novembre 2023.
- Une vente de sapins aura lieu jusqu'au 27 novembre 2023
- L'APEEV offrira un spectacle aux enfants le 16 mars 2024.

10. dates et horaires des prochains conseils d'école

Prochain conseil le 6 fév. 2024 , et 3^{ème} conseil le 18 juin 2024

Signature du président de séance :

Signature du secrétaire de séance :